

Plan d'action 2026-2029

Bachelier en Psychomotricité

Plan d'action actualisé dans le cadre de l'évaluation initiale AEQES 2024-2025

Version du 09 avril 2026

Contacts :

Coordination du bachelier : ines.legrain@hepn.province.namur.be

Référent HEAJ : joseph.havenne@hepn.province.namur.be

Coordination qualité : julie.derouaux@hepn.province.namur.be



Quentin Bullens
Direction-Présidence HEPN



Aurore Duvieusart
Direction-Présidence ff HEAJ



Ludivine Brocca
Direction pédagogique HEPN
Référente département Santé



Joachim Sosson
Direction des départements
Pédagogique et Paramédical HEAJ

Note de contextualisation

Cette nouvelle année académique a été marquée par la désignation d'une nouvelle personne à la coordination de la qualité institutionnelle. Cette transition a conduit à revoir en profondeur le plan d'action existant et les orientations méthodologiques devant guider son évolution. Cette démarche dépasse le seul bachelier concerné par le présent document : elle vise à harmoniser et à structurer les plans d'action pour l'ensemble des bacheliers de la HEPN.

Ce travail s'inscrit dans un contexte institutionnel marqué par des échéances majeures. La HEPN se prépare à l'évaluation institutionnelle prévue pour les années 2027-2028. Par ailleurs, la mise en œuvre progressive du processus d'internalisation des évaluations programmatiques, attendue pour l'horizon 2031-2032, vient confirmer la nécessité d'un cadre méthodologique commun, robuste et durable.

Dans ce cadre, un important travail d'analyse et de réorganisation du plan d'action initial a été entrepris. L'objectif principal était de recentrer le document sur les éléments relevant véritablement du champ de maîtrise du bachelier. Ainsi, toutes les actions et les recommandations des experts externes qui ne relevaient pas directement de sa capacité d'intervention ont été retirées du plan spécifique et intégrées dans le plan d'action institutionnel, afin d'être pilotées au niveau approprié. Il se veut dès lors plus précis, plus opérationnel et mieux aligné avec les réalités du terrain.

Il convient néanmoins de souligner que l'institution veillera, une fois les actions traitées, à assurer leur diffusion et leur implantation au sein des départements et des bacheliers. Cette vigilance garantit la cohérence, la continuité et l'appropriation de la démarche qualité à tous les niveaux.

Ainsi repensé, ce plan constitue un outil stratégique pour assurer la place centrale des bacheliers dans le pilotage de leurs actions et l'évolution de leurs pratiques.

Liste des acronymes

AASV	Acquis d'apprentissage spécifique visé
AEQES	Agence pour l'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur
ARES	Académie de recherche et d'enseignement supérieur
BAPN	Bureau d'accompagnement pédagogique et numérique
EEE	Évaluation des enseignements par les étudiants
HEAJ	Haute école Albert Jacquart
HEPN	Haute école de la Province de Namur
RICS	Réunion intercoordinateurs
UE	Unité d'enseignement
UPBPF	Union professionnelle belges des psychomotriciens francophones

Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

Recommandations	Action à mener	Indicateur	Responsable	Degré de priorité (*/**/****)	Réalisation				Échéance
					À entamer	En cours	Terminé	Récurrent	
Renforcer la participation étudiante dans les instances de décision et les démarches qualité, en structurant leur rôle, en valorisant leur implication, et en accompagnant les représentant-es dans l'exercice de leur mandat.	Intégration d'un crédit citoyen dans le nouveau programme.	Inscription d'un crédit citoyen dans 100% des programmes de la Haute-école et validé par le conseil pédagogique.	Conseil pédagogique RICS	*					27-28
	Formaliser l'élection des délégués par section et leur implication dans le conseil étudiant.	Réalisation de X réunion par an avec le représentant du département santé au conseil étudiant et les délégués de chaque section. Création d'une procédure et d'une charte de fonctionnement pour les élections des délégués valable pour la HE.	Direction pédagogique RICS Coordination qualité	**					27-28
Systematiser la consultation des professionnel-les (focus groupes, retours de stages, etc.) en assurant un suivi visible de leurs contributions et leur intégration explicite dans l'amélioration des programmes.	Réaliser une soirée de rencontre en cours d'année avec les partenaires de stage.	Organisation d'une rencontre annuelle réalisée avec les partenaires de terrain et PV synthétisé des retours d'améliorations proposées.	Coordination stage Coordination de bachelier Réfèrent HEAJ	**					26-27

Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

Recommandations	Action à mener	Indicateur	Responsable	Degré de priorité (*/**/***)	Réalisation				Échéance
					À entamer	En cours	Terminé	Récurrent	
Structurer durablement les échanges avec les milieux professionnels et formaliser les focus groupes avec les acteurs de terrain dans un calendrier institutionnalisé, en assurant la traçabilité des retours et des ajustements opérés. Intégrer les professionnel·les dans des moments-clés du pilotage du programme (commissions de stage, jury TFE, révisions DACP).	Planifier une rencontre annuelle avec les acteurs de terrain afin d'échanger sur l'évolution de la formation, des dispositifs de stage et les confronter aux besoins et réalités de terrain. Inviter des experts de terrain à la journée de présentation des résultats des travaux de recherches des étudiants de B3.	Rencontres réalisées.	Coordination de bachelier	**					/
Développer un réseau actif d' alumni : mettre en place une base de données actualisée des ancien·nes étudiant·es, en lien avec les stages, les employeurs et les retours postdiplôme. Valoriser les parcours professionnels des diplômés comme outil de promotion de la filière.	Inviter des alumni et un membre de l'union en Bloc 3 pour présenter l'UPBPF - cours communication (en cours) et en Bloc 1 - séminaires identité professionnelle.	Rencontre réalisée.	Coordination de bachelier Equipe pédagogique	***					/
Structurer l'ouverture à l'international en définissant une stratégie claire en matière	Proposer notre candidature pour de futures "Student academy".	Candidature réalisée et envoyée.	Equipe pédagogique	**					27-28

d'internationalisation ; lever les freins liés à la langue par des initiatives progressives (cours d'anglais professionnel, activités bilingues), créer un guide pour les stages à l'étranger, en identifiant des partenaires compatibles avec le métier de psychomotricien.	Pérenniser la participation au forum européen de la psychomotricité afin de réseauter avec les autres institutions.	Attribution enseignant HEPN reconduite et PV du forum européen transmis aux enseignants et à la coordination.	Direction pédagogique Equipe pédagogique	*					/
	Organiser le partage de témoignages sur les mobilités internationales vécues par des étudiants ou des enseignants au sein du bachelier ou de l'institution.	Date fixée et PV de la rencontre.	Coordination de bachelier Responsable des relations internationales	*					/
	Sélectionner l'outil et le mettre en place.	Mise à disposition de l'outil et vérification de l'utilisation réelle par les étudiants.	Coordination de bachelier Conseillère pédagogique	*					27-28
Mettre en place une communication externe structurée, cohérente et rassurante, en particulier sur les questions sensibles telles que la reconnaissance du diplôme, afin de renforcer l'attractivité du programme et la confiance des publics externes. Certains contenus de communication pourraient être coconstruits avec les parties prenantes du programme (membres du personnel, étudiant-es et alumni).	Renforcer l'appartenance des étudiants au corps professionnel et aux actualités de défense de la profession lors des séminaires d'identité professionnelle, lors de partages avec des professionnels de terrain ou des membres de l'union.	Les interventions des professionnels de terrain et des membres de l'union sont planifiées à l'horaire dans les cours concernés.	Equipe pédagogique et plus spécifiquement les enseignants des cours de pratiques professionnelles et des séminaires sur l'identité professionnelle	**					/
	Sensibiliser les étudiants et enseignants à l'importance de la recherche en vue de la reconnaissance du métier et sa légitimité auprès des autres professions paramédicales.	100% des enseignants et étudiants sont sensibilisés à l'importance de la recherche. Sensibilisation intégrée dans 100% des UE recherche.	Coordination TFE Equipe pédagogique Enseignants chercheurs	***					

Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

Recommandations	Action à mener	Indicateur	Responsable	Degré de priorité (*/**/****)	Réalisation				Échéance
					À entamer	En cours	Terminé	Récurrent	
Clarifier, pour chaque activité d'apprentissage, les liens explicites avec le métier de psychomotricien. Intégrer des temps d'échange avec les étudiant-es pour expliciter les finalités professionnelles, y compris pour les matières perçues comme moins directement liées (ex. : sciences fondamentales, arts plastiques).	Identifier/Revoir les contenus de cours (y compris sciences fondamentales, place du pédagogique dans l'identité professionnelle du psychomotricien, méthodes spécifiques, ...).	Les contenus de cours tiennent compte des résultats des enquêtes réalisées dans le cadre de la préparation du dossier d'autoévaluation pour l'AEQES. PV des rencontres. Dispositifs pédagogiques et acquis d'apprentissage sont alignés. Fiches UE adaptées.	Equipe pédagogique Coordination de bachelier	***					27-28
	S'assurer que toutes les compétences et capacités du référentiel sont abordées de manière juste et équilibrée à travers l'ensemble du programme et présentées dans les fiches UE.	Tableau croisé reprenant les compétences et capacités dans chacune des UE. Vérifier que 100% des compétences et capacités sont rencontrées au moins 3x pour l'ensemble du programme.	Equipe pédagogique Coordination de bachelier	***					27-28

	Revoir le référentiel de formation pour s'assurer de l'alignement avec le référentiel de compétences ARES.	Rédaction du nouveau référentiel de formation. Réalisation d'un tableau de correspondance entre les deux référentiels.	Coordination de bachelier Référent HEAJ	**				28-29
	Encourager les enseignants à intégrer la vision programme au sein de leur dispositif d'apprentissage.	PV de réunion pédagogique sur les contenus des UE permettant de vérifier l'intégration de la vision programme au sein des UE 1x par an. Identification de la vision programme dans les fiches UE sur Gestac ainsi que dans le cahier des charges.	Coordination de bachelier Référent HEAJ	**				27-28
Adapter les outils d'évaluation aux différents niveaux de formation (selon les blocs ou les profils de stage), afin d'évaluer plus finement le développement progressif des compétences, en particulier en fin de cursus.	S'assurer que les évaluations sont en adéquation avec les AASV (pertinence).	Vérification à travers les fiches UE que 100% des AASV sont alignés avec les évaluations.	Coordination de bachelier	***				28-29
Le développement de la posture réflexive nécessite un accompagnement pédagogique structuré. Il est dès lors conseillé d'élaborer une grille critériée commune pour l'évaluation des écrits réflexifs, incluant des critères explicites liés aux acquis. Cette grille devrait être communiquée en amont aux étudiants et servir de support à des retours réguliers, afin de guider leur progression réflexive tout au long de la formation. Il conviendrait également de mettre en place des temps de retour aux étudiant·es.	Élaborer une grille critériée évolutive de l'évaluation pour les différents axes de formation (AASV autour des écrits, des aptitudes du psychomotricien...).	Grille critériée évolutive est opérationnelle et un vrai support d'autoévaluation pour les étudiants.	Coordination de bachelier Equipe pédagogique	**				28-29

Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

Recommandations	Action à mener	Indicateur	Responsable	Degré de priorité (*/**/****)	Réalisation				Échéance
					À entamer	En cours	Terminé	Récurrent	
Préparer de manière anticipée la transition vers le nouveau bâtiment en associant les équipes pédagogiques et les étudiant·es aux réflexions autour de l'organisation des futurs espaces, en veillant à la cohérence entre infrastructure et pédagogie.	S'assurer que le nouveau campus corresponde aux besoins des étudiants du cursus de psychomotricité en termes d'espaces de travail.	Dépôt d'un inventaire exhaustif des besoins et évaluation du respect des attendus.	Direction-Présidence Coordination de bachelier	*					27-28
	S'assurer que le nouveau campus corresponde aux besoins des enseignants du cursus de psychomotricité en termes d'espaces de travail.	Dépôt d'un inventaire exhaustif des besoins et évaluation du respect des attendus.	Direction-Présidence Coordination de bachelier	*					27-28
Proposer un module d'introduction au métier de psychomotricien en début de première année (bloc 1), incluant des témoignages de terrain, des visites ou des temps d'observation.	Renforcer l'appartenance des étudiants au corps professionnel et aux actualités de défense de la profession lors des séminaires d'identité professionnelle, lors de partages avec des professionnels de terrain ou des membres de l'union.	Les interventions des professionnels de terrain et des membres de l'union sont planifiés à l'horaire dans les cours concernés. Une évaluation de ces nouveaux dispositifs auprès des étudiants est réalisée (EEE).	Equipe pédagogique et plus spécifiquement les enseignants des cours de pratiques professionnelles et des séminaires sur l'identité professionnelle	**					26-27

Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

Recommandations	Action à mener	Indicateur	Responsable	Degré de priorité (*/**/****)	Réalisation				Échéance
					À entamer	En cours	Terminé	Récurrent	
<p>Formaliser un dispositif de suivi du plan d'action fondé sur des indicateurs clairs et partagés. Afin de garantir la mise en œuvre effective et mesurable du plan d'action issu de l'autoévaluation, il est recommandé de définir pour chaque action un ensemble d'indicateurs de suivi (quantitatifs et/ou qualitatifs), permettant d'en évaluer l'avancement, l'impact et les ajustements éventuels ; de mettre en place un tableau de bord dynamique, accessible aux parties prenantes concernées (coordination pédagogique, qualité, enseignants référents...).</p> <p>Préciser la fréquence des bilans intermédiaires (par exemple semestriels), pour garder une visibilité continue sur l'évolution des actions engagées.</p> <p>Clarifier les rôles et responsabilités dans la mise en œuvre et le pilotage du plan d'action pour assurer une coordination fluide et éviter les zones d'ombre dans la gestion du plan d'action.</p>	<p>En ce qui concerne le suivi de ce plan d'action, une réunion sera organisée à la fin de chaque année académique. Celle-ci réunira la direction pédagogique référente du département Santé, la coordination du bachelier psychomotricité, le référent HEAJ, la conseillère pédagogique ainsi que la coordination qualité institutionnelle. Cette rencontre visera à examiner de manière systématique l'ensemble du plan d'action : faire le point sur les échéances arrivées à terme ou dépassées, vérifier l'état d'avancement et l'aboutissement des actions prévues, et procéder, le cas échéant, aux ajustements nécessaires. Ces ajustements peuvent consister à approfondir certaines actions ou à en réorienter les objectifs, notamment en fonction de l'évolution du contexte, des conditions de faisabilité ou d'autres éléments pertinents.</p>	<p>Organisation d'une réunion annuelle de révision du plan d'action et rédaction de PV.</p>	<p>Direction pédagogique</p> <p>Coordination qualité</p>	<p>***</p>	À entamer	En cours	Terminé	Récurrent	<p>juin-27</p>